Pacte civique

INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS. https:// pactecivique.fr

RAPPORT DE L'ATELIER EUROPE . OCTOBRE 2026

Comment renforcer le sentiment de citoyenneté européenne ?

Constats, débats et propositions

PENSER, AGIR, VIVRE AUTREMENT

LE PACTE CIVIQUE

« Le Pacte civique se définit comme un lobby-citoyen promoteur d'une bifurcation vers une société sobre, juste et fraternelle. Nous entendons peser sur les politiques publiques, influencer les pratiques des entreprises et des organisations, contribuer à l'évolution du mode de vie des personnes. »

Né en 2011 à l'initiative des associations Démocratie et Spiritualité, La Vie Nouvelle et Poursuivre, le Pacte civique fonde son action sur quatre valeurs : la créativité, la sobriété, la justice et la fraternité ; et trois niveaux d'intervention : chaque personne, les organismes et associations, les pouvoirs publics. Il anime cinq ateliers thématiques (Démocratie, Fraternité, Emploi, Europe, Sobriété) et des collectifs locaux. Pour en savoir plus : **https://pactecivique.fr**

L'ATELIER EUROPE

L'Atelier Europe réunit des membres du Pacte civique autour d'une question : comment les Européens peuvent-ils prendre davantage conscience d'eux-mêmes et de leur citoyenneté ? D'octobre 2025 à septembre 2026, il a tenu quatorze rencontres avec près de vingt intervenants, dont la liste figure en annexe et qui ont enrichi la réflexion du Groupe. Les propositions ici formulées n'engagent que l'atelier.

Sommaire

L'essentiel 4

Le chaînon manquant : les Européens 6

Une Europe sommée de devenir une puissance 6
Le paradoxe français 6
Citoyenneté de droit, citoyenneté de cœur 8
Notre démarche 8

Ce qui nous rassemble : les points de convergence 9

1. Au niveau des citoyens 9
2. Au niveau des entreprises et de la vie professionnelle 8
3. Au niveau des institutions 9

Ce qui fait débat : les points de divergence 13

1. Au niveau des citoyens 10
2. Au niveau des entreprises 12
3. Au niveau des institutions 12

14 propositions, 10 recommandations, 4 appels à engagement 13

A. Pour les communes et les intercommunalités 13
B. Pour les jeunes, avec l'école et les associations 15
C. Dix recommandations aux candidats à l'élection présidentielle de 2027
D. Quatre appels à engagement 16

Devenir Européens, ensemble 23

Annexe 1. Les personnes rencontrées 24

Annexe 2. La citoyenneté européenne en dates 20

Annexe 3. Les membres de l'Atelier 255

Synthèse en quelques lignes de ce rapport

L'essentiel

Les Européens ont des institutions, des traités, un budget, une monnaie. Il leur manque d'avoir pleinement conscience de former ensemble une communauté politique. Telle était l'intuition de départ de notre atelier. Quatorze rencontres plus tard, elle est confirmée — et précisée.

59 %
des Français se sentent citoyens de l'Union, contre 73 % des Européens

27 %
des Français font confiance à l'Union européenne, contre 48 % en moyenne

79 %
des Français jugent leur pays menacé : le record de l'Union

60 %
des Français font confiance à leur maire, deux fois plus qu'à l'UE

Sources : Eurobaromètre standard 104 (automne 2025) ; Eurobaromètre spécial sur la sécurité et la défense (février 2026) ; CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique (février 2026).

Dans le contexte compliqué que l'Union européenne traverse, en vue de décisions difficiles qui devront peut-être être prises dans les années à venir, l'adhésion et la cohésion de la population seront décisives. Il ressort de notre enquête sept enseignements :

- **Le sentiment européen se vit avant de se proclamer.** Il naît d'une rencontre, d'une émotion, d'un projet mené ensemble : un échange scolaire, un jumelage, un match, un séjour Erasmus. Les traités en fixent le cadre ; ils ne le font pas naître.
- **La France est en retrait.** Les Français se sentent moins citoyens de l'Union et lui font moins confiance que la plupart des Européens, alors même qu'ils sont ceux qui se sentent le plus menacés.
- **L'Europe est invisible là où elle agit.** Elle finance des métros, des hélicoptères sanitaires, des formations, mais reste un « trou noir » des médias, des librairies et de la recherche, absente du débat public — et un bouc émissaire commode.
- **La commune est le maillon décisif.** Le maire est l'élu en qui les Français ont le plus confiance. C'est à l'échelle locale que l'Europe peut devenir familière.
- **La jeunesse est la priorité, mais bouger ne suffit pas.** Il faut donner sens à l'expérience vécue et ouvrir l'Europe aux apprentis comme aux jeunes qui ne partent pas.
- **Plusieurs questions restent ouvertes :** l'existence d'un « peuple européen », la portée de la citoyenneté de l'Union, la réforme des institutions, la place des nations. Nous les présentons pour les mettre en débat.
- **Le contexte impose d'agir maintenant.** Face à la Russie, à la Chine et à des États-Unis devenus imprévisibles, l'Europe ne pourra s'affirmer sans l'adhésion consciente de ses citoyens.
- **En conséquence, nous formulons une série de propositions qui concernent les citoyens, et notamment la jeunesse, les entreprises et la vie professionnelle, ainsi que chaque niveau de territoire, de la commune à l'Union. Une liste de 10 recommandations sont adressées aux candidats et candidates à l'élection présidentielle.**

Parmi ces propositions, nous soulignons 4 appels à engagement (Point D Partie III)

- Faire de chaque commune une porte d'entrée vers l'Europe
- Faire du 9 mai, dans chaque commune, une fête civique de l'Europe et un Jour férié européen, en lieu et place du 8 mai pour la France;
- Miser sur les jeunes afin qu'ils aient l'Europe comme horizon
- Faire de l'élection au Parlement européen un « grand moment européen »

Introduction

Le chaînon manquant : les Européens

« Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes. » La formule de Jean Monnet dit l'ambition originelle du projet européen. Plus de soixante-quinze ans après la déclaration Schuman, l'Union européenne dispose d'institutions, de procédures et de financements ; les États membres y concourent. Mais il lui manque un acteur majeur : les Européens eux-mêmes. C'est ce constat qui a conduit l'Atelier Europe du Pacte civique à se saisir, à l'automne 2025, d'une question simple en apparence : comment se sentir davantage Européens ?

Une Europe sommée de devenir une puissance

Jamais l'Union n'a affronté autant de défis à la fois. À l'est, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine depuis février 2022 se poursuit : en septembre 2026, Moscou se disait ouvert à des négociations mais refusait toujours un cessez-le-feu. Elle s'accompagne d'attaques hybrides contre les démocraties européennes : cyberattaques, sabotages, violations de l'espace aérien, campagnes de désinformation. La Chine, à la fois partenaire, concurrent et rival systémique, soutient l'économie de guerre russe et fait de sa maîtrise des terres rares et des chaînes d'approvisionnement un instrument de pression, comme l'ont montré ses restrictions à l'exportation de 2025.

À l'ouest, l'allié américain est devenu imprévisible. Washington a imposé des droits de douane à l'Europe, puis obtenu, à Turnberry en juillet 2025, un accord commercial conclu dans un rapport de force. Sa stratégie de sécurité nationale de décembre 2025 évoque un risque d'« effacement civilisationnel » de l'Europe et affiche la volonté d'encourager, au sein même des nations européennes, la contestation du modèle européen. En janvier 2026, la crise du Groenland a vu les États-Unis menacer de sanctions commerciales les pays européens solidaires du Danemark. « Nous sommes au milieu d'une rupture, pas d'une transition », résumait alors le Premier ministre canadien Mark Carney à Davos[1].

Les Européens commencent à en tirer les conséquences : rapports d'Enrico Letta et de Mario Draghi sur le marché intérieur et la compétitivité (2024), effort de défense sans précédent, proposition française d'une « dissuasion avancée » associant des partenaires européens[2]. Mais chacun de ces sauts — investir ensemble, mutualiser des capacités, partager des souverainetés — suppose un consentement populaire qui ne se décrète pas. Notre note d'orientation le disait ainsi : « sans une volonté exprimée par le peuple européen, faire face aux défis qui sont devant nous sera bien plus difficile, voire impossible ». Le sentiment d'appartenance n'est pas un supplément d'âme. C'est une condition de la puissance européenne, et un rempart face aux ingérences qui cherchent précisément à diviser les Européens.

Le paradoxe français

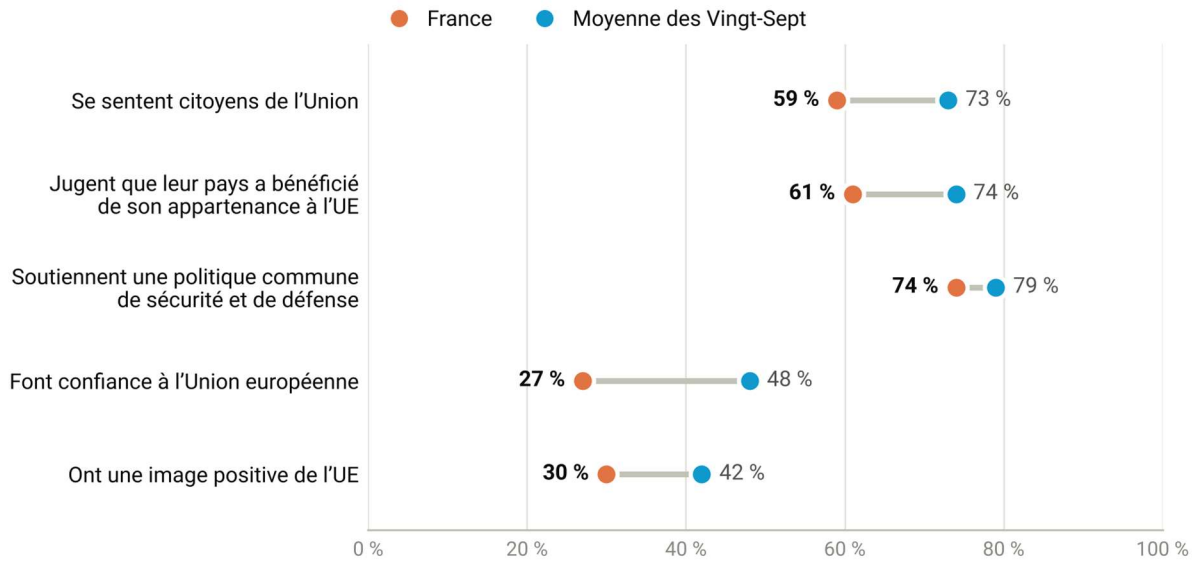
Les enquêtes Eurobaromètre, menées deux fois par an dans les Vingt-Sept, permettent de mesurer ce sentiment. La bonne nouvelle est européenne : au printemps 2026, 75 % des Européens déclaraient se

[1] Discours au Forum économique mondial de Davos, janvier 2026.

[2] Discours du président de la République sur la dissuasion nucléaire, base de l'Île Longue, 2 mars 2026.

sentir citoyens de l'Union, égalant le niveau record de 2025, et 51 % lui faisaient confiance[3]. La mauvaise nouvelle est française. À l'automne 2025, seuls 59 % des Français se sentaient citoyens de l'Union (73 % en moyenne), 27 % lui faisaient confiance (48 %) et 30 % en avaient une image positive (42 %)[4]. La confiance s'est redressée au printemps 2026 (38 %), mais reste nettement inférieure à la moyenne[5]. Les Français sont aussi ceux qui doutent le plus de ce qui rapproche les Européens : 51 % seulement estiment que les habitants de l'Union ont « beaucoup de choses en commun », le score le plus bas des Vingt-Sept[6]. Ils sont enfin les moins favorables à de nouveaux élargissements (35 %, contre 53 %)[7].

Graphique 1 Les Français en retrait sur les principaux indicateurs d'appartenance européenne



Pourcentage de personnes interrogées. Source : Commission européenne, Eurobaromètre standard 104 (automne 2025).

Ce désamour n'est pas un rejet. Les mêmes Français estiment à 61 % que leur pays a bénéficié de son appartenance à l'Union, et 74 % soutiennent une politique commune de sécurité et de défense. Ils sont même ceux qui se sentent le plus menacés : 79 % jugent leur pays menacé, record européen, mais 40 % seulement font confiance à l'Union pour renforcer la sécurité et la défense (52 % en moyenne)[8]. Daniel Debomy diagnostique ainsi « une crise profonde d'euromorosité » : « un moral en baisse au plan national tend à s'accompagner de défiance ou au moins de distance avec toute proposition politique et toute institution, européennes ou autres »[9]. À l'automne 2025, la confiance des Français dans leur gouvernement était tombée à 9 %. L'histoire pèse aussi, du « oui » de justesse à Maastricht (51 % en 1992) au « non » au traité constitutionnel (55 % en 2005).

[3]Commission européenne, Eurobaromètre standard 105, printemps 2026 (enquête réalisée du 12 mars au 5 avril 2026 auprès de 26 415 personnes dans l'Union).

[4]Commission européenne, Eurobaromètre standard 104, automne 2025 (enquête réalisée en octobre et novembre 2025 ; 1 001 entretiens en France). Résultats nationaux présentés par la Représentation de la Commission européenne en France, décembre 2025.

[5]Honoré Uwamaliya, « Analyse des dynamiques d'opinion à travers l'Eurobaromètre standard 105 », Confrontations Europe, juin 2026 (51 % de confiance en moyenne dans l'Union).

[6]Eurobaromètre standard 101, printemps 2024 : 65 % des Européens estiment que les habitants de l'Union ont beaucoup de choses en commun, contre 51 % des Français.

[7]Eurobaromètre standard 105, printemps 2026.

[8]Eurobaromètre spécial sur la sécurité et la défense, publié le 13 février 2026 (27 292 entretiens) : 68 % des Européens estiment leur pays menacé.

[9]Daniel Debomy, « La France, homme malade de l'Europe ? », Institut Jacques Delors, octobre 2024.

Un chiffre ouvre pourtant une voie : 56 % des Français faisaient alors confiance à leurs autorités locales. Ce sera l'un des fils conducteurs de nos propositions.

Citoyenneté de droit, citoyenneté de cœur

La citoyenneté de l'Union existe en droit depuis le traité de Maastricht. Toute personne ayant la nationalité d'un État membre en bénéficie, et elle « s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas » (article 9 du traité sur l'Union européenne). Elle ouvre des droits concrets : circuler, résider, étudier et travailler dans toute l'Union ; voter et être candidat aux élections municipales et européennes dans son pays de résidence ; bénéficier de la protection consulaire de tout État membre ; adresser une pétition au Parlement européen, saisir le Médiateur, soutenir une initiative citoyenne européenne.

Notre enquête ne porte pas d'abord sur ce statut, mais sur le ressenti. On peut être juridiquement citoyen de l'Union sans se sentir européen, comme on peut se sentir européen sans connaître ses droits. C'est cet écart entre citoyenneté de droit et citoyenneté de cœur que nous avons voulu comprendre, et réduire. « On ne naît pas citoyen, on le devient » : cette formule, que Gérard Vernier empruntait à Condorcet en conclusion de son exposé devant notre groupe, en décembre 2025, vaut pour l'Europe plus encore que pour la nation.

Notre démarche

Fidèle à la méthode du Pacte civique, l'atelier a d'abord écouté. D'octobre 2025 à septembre 2026, il a tenu quatorze rencontres, le plus souvent en visioconférence, avec des responsables d'institutions européennes, des élus et anciens élus, des universitaires, des responsables associatifs, des jeunes engagés et la présidente du mouvement sportif français (annexe 1). En mars 2026, à l'occasion des élections municipales, il a publié un premier Flash info appelant les communes à « affirmer la citoyenneté européenne »[10].

Ce rapport restitue ces échanges en suivant le schéma de notre note d'orientation de novembre 2025, qui distinguait trois niveaux : les citoyens, les entreprises et les institutions, des collectivités territoriales à l'Union elle-même. Tantôt, il renvoie à la définition institutionnelle des 27, tantôt il évoque une acceptation plus large de l'Europe, le lecteur saura distinguer.

Le rapport présente d'abord les points de convergence entre nos interlocuteurs (partie I), puis les points de divergence (partie II), avant de formuler nos propositions (partie III), en particulier à l'intention des communes, des jeunes et des candidats à l'élection présidentielle de 2027.

[10] Pacte civique, Flash info « À l'occasion des élections municipales, affirmer la citoyenneté européenne », 5 mars 2026.

Partie I

Ce qui nous rassemble : les points de convergence

Au-delà de la diversité de leurs parcours et de leurs sensibilités, nos interlocuteurs se sont rejoints sur plusieurs constats. Nous les présentons selon les trois niveaux de notre note d'orientation.

1. Au niveau des citoyens

Le sentiment européen naît d'une expérience vécue

C'est le point d'accord le plus net. Le sentiment européen « est un vécu » et « correspond à une émotion » (Martine Méheut). Il ne relève ni du patriotisme ni de la seule adhésion raisonnée à un projet : il naît d'une rencontre avec une personne, un enseignant, un événement. Il « ne se décrète pas uniquement par les traités » ; il se forme par la mobilité, par des relations authentiques à l'occasion de rencontres, par les programmes et les initiatives européens comme Erasmus, l'euro ou les jumelages, par les expériences culturelles, professionnelles et sportives vécues en commun, et par « la conscience progressive d'avoir des droits, des responsabilités et un destin partagés » (Amélie Oudéa-Castéra).

Les témoignages concordent. Des citoyens tirés au sort pour participer aux panels citoyens européens disent s'y être sentis européens « pour la première fois » (Gaëtane Ricard-Nihoul). Erasmus+ a pour objectif premier de « faire des Européens », en développant l'autonomie, la capacité d'adaptation et la curiosité (Nelly Fesseau). Il s'agit, en somme, de « faire des choses ensemble » (Jean-Baptiste de Foucauld).

> *« Le sentiment européen a besoin d'être vécu avant d'être proclamé. »*
>
> **— Amélie Oudéa-Castéra, présidente du Comité national olympique et sportif français**

L'Europe reste un « trou noir » du quotidien

Deuxième constat partagé : l'Europe est invisible là où elle agit. Elle est un « trou noir » dans les médias, les librairies et la recherche en sciences humaines, absente des débats ou réduite au rôle de bouc émissaire commode (Alain Lamassoure). Hors d'Arte, les grands médias nationaux lui accordent peu de place, et la chaîne Euronews a pu quitter Lyon pour Bruxelles (Charles Nonne) sans remous, ni dans l'opinion publique, ni dans les médias. L'information institutionnelle est mal relayée et se heurte, en France, à un rejet instinctif des initiatives venues d'en haut ; les questions des citoyens portent d'abord sur le budget européen et la répartition des fonds (Philippe Tabary).

Pourtant, l'Europe est partout dans la vie locale. Environ 70 % des politiques européennes sont mises en œuvre dans les territoires, et la moitié de l'investissement public est d'initiative locale : il n'est pas de commune, si petite soit-elle, qui ne soit concernée par des décisions européennes (Matthieu Hornung). Le métro de Rennes a bénéficié d'un financement de la Banque européenne d'investissement (Roselyne Lefrançois) ; des fonds européens ont permis d'acquérir un hélicoptère sanitaire en Thiérache (Philippe Tabary). Mais ces réalisations sont rarement racontées. L'enjeu, insiste Matthieu Hornung, est de « rappeler la présence de l'Europe dans notre quotidien ».

L'école et la jeunesse, premier chantier

La plupart de nos interlocuteurs accordent une place centrale à l'éducation. Gaëtane Ricard-Nihoul en fait le premier des trois niveaux d'implication qui nourrissent le sentiment européen, avec les

échanges et la participation citoyenne, alors même que l'Union n'a pas compétence pour harmoniser les systèmes éducatifs. L'instruction civique doit devenir partout une matière essentielle (Alain Lamassoure) ; elle doit être renforcée en France, avec des sessions de sensibilisation organisées le même jour, à la même heure, dans tous les lycées (Philippe Tabary). La citoyenneté s'apprend comme une langue : plus on commence tôt, plus elle s'enracine (Volt)[11].

Les jeunes sont souvent les meilleurs passeurs. Les Jeunes Européens – France mènent chaque année près de 200 interventions, dont 25 simulations du Parlement européen, auprès d'environ 8 000 jeunes de 6 à 25 ans, selon le principe de l'éducation par les pairs : « des jeunes parlent d'Europe à d'autres jeunes » (Paola Zamboni).

Un constat revient avec insistance : les jeunes d'Europe centrale et orientale se sentent plus européens que les jeunes Français, sans doute parce qu'ils le sont depuis moins longtemps (Nelly Fesseau, Ghislaine Pellat). L'enquête menée par le projet universitaire Citeuropass auprès d'un millier de répondants place les Bulgares, les Slovaques et les Roumains devant les Français ; ce que les répondants apprécient d'abord dans la citoyenneté européenne, c'est la liberté de voyager sans frontières, puis les valeurs portées par l'Europe (Ghislaine Pellat).

Le sport et la culture parlent sans traduction

Le sport « utilise un langage immédiatement compréhensible, au-delà des frontières et des langues » et « produit des souvenirs et des émotions partagés, là où le discours institutionnel demeure parfois abstrait » (Amélie Oudéa-Castéra). Ainsi, la Champion's League et son hymne sont entrés dans les mœurs et incarnent l'Europe aux yeux de millions de téléspectateurs. Il reste pourtant sous-estimé comme instrument de citoyenneté. Les outils existent pourtant : volet sport d'Erasmus+, Semaine européenne du sport, Festival olympique de la jeunesse européenne, Jeux européens, camp olympique franco-allemand de la jeunesse organisé avec l'OFAJ pendant les Jeux de Paris 2024. Mais les Jeux européens et le Festival olympique de la jeunesse européenne restent peu connus du public français.

La culture joue un rôle comparable : échanges scolaires soutenus par la Fondation Hippocrène, de la maternelle au lycée, et ciné-clubs (Martine Méheut), lecture d'auteurs des vingt-sept pays (note d'orientation), « Mois de l'Europe » et repas européens dans les cantines scolaires (Roselyne Lefrançois).

2. Au niveau des entreprises et de la vie professionnelle

L'Europe du travail reste à achever

Moins exploré par nos auditions, le niveau économique a néanmoins fait apparaître un accord : l'Europe concrète du travail et de l'entreprise est inachevée, et ses lacunes nourrissent le scepticisme. La reconnaissance des diplômes avance trop lentement. À Jeumont, à la frontière belge, des apprenties coiffeuses devaient parcourir 130 kilomètres pour faire valider leur formation ; certains étudiants paramédicaux doivent aller jusqu'en Roumanie pour achever leur spécialisation (Philippe Tabary). D'où l'idée d'approfondir la question d'un système européen de certification professionnelle (Patrick Boulte). Le dialogue entre les organisations syndicales et patronales au niveau européen semble parfois insuffisant.

Les jeunes entrepreneurs se heurtent, de leur côté, à un environnement juridique européen des affaires « pas encore mûr » (Ghislaine Pellat). C'est l'objet du « 28e régime » proposé par le rapport Draghi : un statut unique permettant aux entreprises innovantes d'opérer dans toute l'Union (Matthieu

[11] Volt France, projet de programme national (version de novembre 2022), chapitre « Citoyenneté : planter des racines pour la démocratie », document communiqué à l'atelier.

Hornung). Enfin, Erasmus+ s'est ouvert aux apprentis, à la formation professionnelle et aux adultes (Nelly Fesseau), mais de nombreuses bourses de mobilité dans les filières techniques et professionnelles restent inutilisées en France, faute de jeunes pour s'en emparer (Roselyne Lefrançois).

3. Au niveau des institutions

Le territoire, premier lieu de l'Europe vécue

C'est sans doute la convergence la plus forte de notre enquête, et celle qui fonde nos propositions : les collectivités territoriales sont le lieu où l'Europe peut devenir familière. Le Comité européen des régions, assemblée consultative de l'Union où siègent 329 élus locaux et régionaux des Vingt-Sept, doit être consulté sur tout sujet ayant une incidence territoriale. Il a contribué à créer les groupements européens de coopération territoriale, qui permettent aux collectivités situées de part et d'autre d'une frontière de coopérer directement (Matthieu Hornung).

Rennes montre ce que peut une ville engagée : des jumelages noués depuis 1956 avec Exeter, Erlangen, Brno, Louvain ou Cork, des coopérations avec des villes d'Europe centrale et orientale, une Maison de l'Europe, un « Mois de l'Europe » construit avec les associations, une « Bourse Destination Europe » pour les jeunes (Roselyne Lefrançois). À Fourmies, la Maison de l'Europe de la Grande Thiérache emmène élus locaux et scolaires à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, entretient des liens réguliers avec les maires ruraux et fait comprendre l'Europe par les lieux, comme Schengen ou Trèves, et par les événements (Philippe Tabary). Rien ne vaut un « voyage apprenant » à Bruxelles, comme ceux organisés par les Semaines Sociales de France, pour apprivoiser la complexité des mécanismes de l'Union.

Les jumelages, malgré leur image parfois « ringarde », touchent des citoyens qui n'ont pas de mobilité personnelle en Europe (Gaëtane Ricard-Nihoul). Leur potentiel reste largement inexploité : en 2024, 4 329 communes françaises étaient jumelées, soit environ une sur huit, et 79 % d'entre elles comptent moins de 10 000 habitants[12]. Quant aux quelque soixante Maisons de l'Europe, services municipaux ou associations, elles vivent de financements locaux fragiles, sans soutien direct de la Commission ni du Parlement européen (Philippe Tabary).

Des outils de participation citoyenne qui existent mais restent méconnus

Le deuxième accord porte sur la participation citoyenne. L'Union s'est dotée d'instruments nombreux : droit de pétition, Médiateur européen, consultations en ligne, initiative citoyenne européenne, panels de citoyens tirés au sort. La Conférence sur l'avenir de l'Europe (2021-2022) avait réuni quatre panels de 200 citoyens ; à ce jour, onze panels de citoyens européens ont été organisés sur des sujets variés, dont récemment l'équité entre les générations. Quelque 2 000 citoyens y ont participé directement, et 500 sont devenus des ambassadeurs de l'engagement citoyen (Gaëtane Ricard-Nihoul).

L'initiative citoyenne européenne, créée par le traité de Lisbonne, permet à un million de citoyens issus d'au moins sept États membres d'inviter la Commission à légiférer. Plus d'une centaine d'initiatives ont été enregistrées, une dizaine ont reçu une réponse officielle (Gérard Vernier). Certaines ont pourtant largement mobilisé, comme « My Voice, My Choice » ou « Stop Killing Games » (Charles Nonne). Plusieurs de nos interlocuteurs soulignent la lourdeur de ces mécanismes (Gérard Vernier, Charles Nonne) pourtant moindre que celle des référendums populaires français.. Ils ont surtout besoin d'être relayés au plus près des citoyens dans chaque pays.

[12] Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), *Les jumelages en chiffres*, 2024.

La crainte du retour de la guerre, catalyseur d'Europe

Nos échanges ont enfin souligné le rôle du contexte géopolitique avec le retour de la guerre en Europe à la suite de l'agression russe contre l'Ukraine, ainsi que l'a souligné Jean-Baptiste de Foucauld : la crainte de l'extension de ce conflit militaire n'est pas pour rien dans la montée d'un sentiment pro-européen ces dernières années. La guerre en Ukraine a également suscité un fort élan de solidarité, même si c'est en France que le sentiment européen reste le moins développé (Patrick Boulte). L'Europe politique est en mouvement : plus aucun État ne demande à quitter l'Union, et les débats du Parlement européen confortent plutôt la prise de conscience de son importance (Martine Méheut). Au printemps 2026, 81 % des Européens soutenaient une politique commune de sécurité et de défense, un record[13]. Mais l'adversité ne suffit pas ; nous refusons d'attendre la survenue d'une crise majeure pour approfondir la coopération européenne. Tout l'enjeu est de l'anticiper.

[13]Eurobaromètre standard 105, printemps 2026.

Partie II

Ce qui fait débat : les points de divergence

Nos rencontres ont aussi fait apparaître des désaccords, parfois profonds. Il ne nous paraît pas utile de les trancher à la hâte : ils dessinent les questions auxquelles toute politique de citoyenneté européenne devra répondre.

1. Au niveau des citoyens

Existe-t-il un peuple européen ?

Notre note d'orientation partait d'une intuition : « il existe un peuple européen mais […] ce peuple n'a pas conscience de lui-même ». Notre Flash info de mars 2026 en a fait une conviction : « les Européens forment un peuple, mais il n'a pas conscience de lui-même ». Ce peuple se reconnaîtrait dans une civilisation partagée : une histoire marquée par le refus des hégémonies, des valeurs communes, en particulier le respect de la dignité humaine, la liberté de conscience, l'égalité entre les citoyens, l'égalité entre les femmes et les hommes, la démocratie et l'Etat de droit ; mais aussi un rapport particulier aux sciences, une manière de vivre les religions marquée par la sécularisation et de placer l'individu au centre, l'esprit d'aventure, une inquiétude créatrice face au bonheur ; un art de vivre que louent volontiers les étrangers et les expatriés[14]. A l'inverse, c'est souvent en quittant l'Europe, en découvrant d'autres continents et en se frottant à d'autres modes de vie et de croyance que le Français, ou l'Allemand ou tout autre, prend conscience qu'il est finalement un « Européen ».

Cette conviction a été discutée. Pour Martine Méheut, l'Europe n'est pas un peuple, et c'est heureux : elle n'a ni un passé, ni une langue, ni une culture, mais chaque fois une diversité. Elle est une pluralité. Vouloir en faire un peuple ferait courir le risque de l'uniformisation. Ce qui rassemble les Européens tient plutôt à des valeurs universelles, toujours inscrites dans des contextes particuliers — l'« universalité contextuelle » dont parlait Paul Ricœur —, comme le dit la devise « Unie dans la diversité » et mieux encore la formule que Martine Méheut emprunte à Denis de Rougemont : « unis pour la diversité ». Être européen, c'est participer à une communauté ouverte et à des projets qui placent au centre la personne, laquelle ne s'enrichit que de sa relation à l'autre.

Les Français penchent plutôt du côté du doute : on l'a vu, ils sont les moins nombreux de l'Union à penser que les Européens ont beaucoup en commun. Entre ces deux positions, l'atelier s'est rappelé la formule de Jacques Delors qui voyait dans l'Union une « fédération d'Etats Nations », une sorte d'union de peuples qui se gouvernent ensemble sans se fondre en un seul. Nous y voyons moins une contradiction qu'une invitation : aider les Européens à prendre conscience de ce qu'ils partagent, sans nier ce qui les distingue ; et donc à s'enrichir de leur diversité..

La citoyenneté de l'Union : une notion discutée

Deuxième débat, voisin du premier. Gérard Vernier a retracé la lente maturation de la citoyenneté européenne, du rapport Tindemans sur l'« Europe des citoyens » (1975) au traité de Lisbonne, en passant par le traité de Maastricht, qui l'a consacrée, et par la Cour de justice, pour qui elle a « vocation à être le statut fondamental » des ressortissants des États membres (annexe 2), autrement

[14] Patrice Obert et Gérard Vernier, *L'Europe et ses défis*, 2024, Harmattan, chapitres 1 à 7.

dit un socle juridique. Le citoyen, longtemps éclipsé par l'opérateur économique, est devenu titulaire de droits propres.

Pour Martine Méheut, au contraire, la citoyenneté européenne reste une « coquille vide » : on est européen parce que l'on a la nationalité de l'un des pays d'Europe. Les universitaires du projet Citeuropass en proposent une troisième lecture : la citoyenneté européenne n'est ni la nationalité ni l'identité, mais une « méta-appartenance » qui s'ajoute aux autres (Ghislaine Pellat). Les fédéralistes, eux, veulent l'étoffer par une « citoyenneté de résidence », qui élargirait les droits de vote des Européens installés depuis plusieurs années dans un autre pays de l'Union, aujourd'hui limités aux élections municipales et européennes (Charles Nonne).

Bouger suffit-il pour se sentir européen ?

Erasmus+ est unanimement salué. Deux millions de Français en ont bénéficié depuis 1987, et la France compte désormais environ 200 000 mobilités par an (Nelly Fesseau)[15]. Mais son effet sur le sentiment d'appartenance est discuté. Pour Nelly Fesseau, et l'atelier partage son avis, Erasmus+ a pour objectif prioritaire de « faire des Européens » et favorise la formation d'une identité européenne chez les jeunes participants.

Les universitaires du réseau de recherche ERECO, à l'origine de Citeuropass, partaient du constat inverse : « nos étudiants, de retour d'une expérience Erasmus+, ne se sentent pas plus citoyens européens » (Ghislaine Pellat). Leur réponse a consisté à accompagner la mobilité de contenus explicites : modules de formation à la citoyenneté, jeux sérieux, projets menés en commun autour de la transition écologique, le tout conduisant à la sensibilisation à l'entrepreneuriat européen.

Le débat porte aussi sur l'accès à ces outils de mobilité. La demande dépasse largement les financements disponibles (Nelly Fesseau), tandis que des bourses destinées aux filières professionnelles restent inutilisées (Roselyne Lefrançois). Et la mobilité ne touche pas tous les citoyens : les jumelages atteignent ceux qui n'ont pas de mobilité personnelle en Europe (Gaëtane Ricard-Nihoul).

Quelle histoire, quelles langues ?

Beaucoup souhaitent davantage d'Europe dans l'enseignement de l'histoire, mais pas de la même manière. Certains souhaitent que l'on enseigne les racines profondes de l'Europe, pour montrer qu'elle n'est pas une construction récente (Philippe Tabary). Alain Lamassoure met en garde : une histoire commune de l'Europe serait refusée à la fois par les gouvernements et par les universitaires. Fort de son expérience à la tête de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, créé au sein du Conseil de l'Europe, il dresse un constat contrasté. Dans un premier groupe de pays (Allemagne, France, Italie, Espagne, Portugal, Irlande), l'enseignement va dans le sens d'une histoire nationale ouverte sur les réalités européennes. Dans un deuxième (pays scandinaves, Pays-Bas), l'histoire n'est plus enseignée de façon chronologique, mais par thèmes. Dans un troisième, on est revenu à un enseignement « nationalo-centré » : en Europe centrale et orientale, comme dans certaines régions dirigées par des nationalistes.

L'objectif réaliste est plutôt la « multiperspectivité » : que chaque pays présente, dans ses propres manuels, la manière dont ses voisins racontent les mêmes événements, le 11 novembre 1918 par exemple, à l'image du manuel d'histoire franco-allemand.

Les langues divisent aussi. Pour Philippe Tabary, l'anglais doit être enseigné en priorité, comme langue commune ouvrant ensuite à l'apprentissage d'autres langues. Martine Méheut, elle, se montre réservée envers le « globish ». Chacun des membres de l'atelier reste partisan de conserver la

[15] Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, conférence de presse du 19 juin 2025.

diversité des langues nationales ou régionales, ce qui est certes une contrainte mais le symbole même de la richesse de la diversité européenne et sa marque de fabrique.

Le sport, entre nations et Europe

La présidente du CNOSF a rappelé que le sport ne possède pas « par nature » de vertu pacificatrice : abandonné au nationalisme, il peut accentuer les antagonismes. Et le mouvement olympique, depuis Pierre de Coubertin, ne cherche pas à effacer les nations mais à organiser leur rencontre pacifique, avec leurs drapeaux et leurs délégations.

Notre note d'orientation s'interrogeait sur l'opportunité de promouvoir, incrusté sur le maillot national, un « signe symbolique» de l'Union européenne » pour les compétitions internationales comme les championnats du monde d'athlétisme ou de natation, ainsi qu'un décompte « par continent » du nombre de médailles. Le sport serait dans ce cas un vecteur émotionnel du rayonnement européen.

Les équipes européennes uniques restent l'exception, comme la Ryder Cup en golf ou la Laver Cup en tennis ; la règle est l'émulation des équipes nationales. Le mouvement sportif européen se rapproche davantage des « États-Unis d'Europe » de Victor Hugo, où les nations conservent leur singularité, ou de l'« Europe des nations » du général de Gaulle, que d'une fédération effaçant les souverainetés (Amélie Oudéa-Castéra). Pour que la compétition produise de l'appartenance, il faut, selon elle, la relier « à un récit, à des rencontres et à un projet éducatif ».

2. Au niveau des entreprises

Marché, champions et protection sociale

Le niveau économique fait apparaître une tension ancienne. Notre note d'orientation interrogeait les limites d'une politique de concurrence centrée sur le consommateur : elle incite à consommer à une époque qui appelle la sobriété, et elle freine l'émergence de « champions européens » face aux géants américains et chinois. Le « 28e régime » illustre ce dilemme. Attendu par les jeunes entrepreneurs (Ghislaine Pellat) quant à l'accès aux financements d'envergure (« scale up des startups"), il suscite la méfiance des syndicats, qui craignent un alignement des protections sociales sur le niveau le plus bas (Matthieu Hornung). Entre efficacité économique et modèle social européen, l'équilibre reste à trouver, et le sentiment d'appartenance en dépend : une Europe perçue comme une menace pour les protections sociales ne sera pas aimée. Cet exercice constitue cependant une remarquable tentative de négociation à 27, afin d'aboutir à une proposition de société EU Inc avant la fin de 2027. Les enjeux sont la compétitivité de l'Europe à travers les partenariats qui pourront se développer dans le cadre des petites et moyennes entreprises mais aussi de conserver les talents humains que l'Europe a su former dans chacun de ses pays.

3. Au niveau des institutions

Réformer les traités ou mieux utiliser ceux qui existent ?

Faut-il changer les institutions pour que les citoyens se sentent européens ? Les fédéralistes répondent oui. L'Union des fédéralistes européens défend l'abandon de l'unanimité, un droit d'initiative législative et budgétaire pour le Parlement européen, des ressources propres, une politique de défense commune et une répartition plus claire des compétences, qui mettrait fin à la confusion des citoyens sur les champs de compétence (Charles Nonne). Les Jeunes Européens portent la même vision d'une Europe « démocratique, proche du citoyen, sociale, fédérale » (Paola Zamboni).

D'autres privilégient les avancées « à bas bruit ». Les "coopérations renforcées", qui permettent à neuf États au moins d'avancer ensemble dans le cadre des traités, ont fait leurs preuves pour régler des

questions pratiques sensibles comme le divorce des couples binationaux, les régimes matrimoniaux ou le Parquet européen, et, sous une forme voisine, pour la coopération en matière de défense. Elles pourraient s'appliquer aux migrations : reconnaissance mutuelle des décisions d'asile, équivalences entre régimes d'immigration légale, mobilité étudiante en Méditerranée (Jérôme Vignon, d'après les travaux de l'Institut Jacques Delors). L'espace Schengen a d'ailleurs commencé hors des traités avant d'y être intégré, et l'euro ne rassemble qu'une partie des États membres.

Même entre partisans de l'intégration, la méthode divise. Pour Charles Nonne, le fédéralisme ne peut s'appliquer par petites touches : il suppose une recomposition institutionnelle, voire un Parlement européen qui se déclarerait constituant. Il admet toutefois, « en attendant », l'utilisation des traités existants, par exemple pour réduire le nombre de commissaires, et le recours aux coopérations renforcées. Il met en garde contre les projets de « noyau dur », limités aux pays d'Europe de l'Ouest et à la Pologne, avancés par certains candidats français : ils laisseraient de côté des pays comme la Slovénie, qui n'ont jamais usé de leur veto. Il reconnaît enfin que le mot même de fédéralisme peut détourner une partie de la société française de l'Europe, tant les nationalistes en ont fait un repoussoir.

Rapprocher l'élu ou européaniser l'élection ?

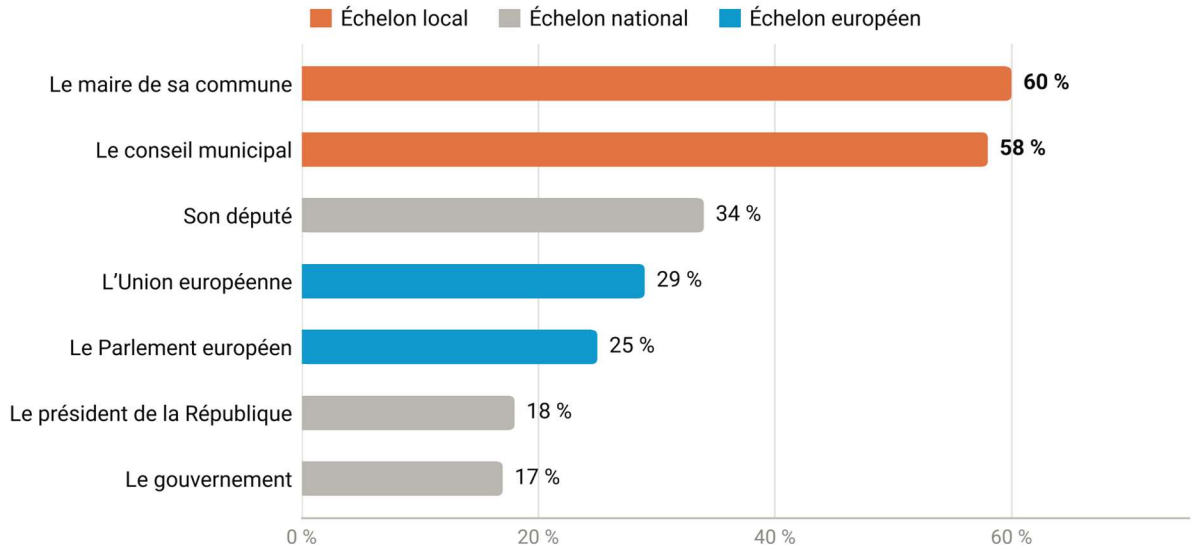
Le mode d'élection du Parlement européen cristallise un dernier désaccord, plus subtil. Pour que les citoyens connaissent leurs députés européens, certains proposent de régionaliser le scrutin, comme ce fut le cas en France de 2004 à 2014 (Philippe Tabary). D'autres veulent au contraire en faire un véritable moment européen : listes transnationales, tête de liste désignée d'avance pour présider la Commission, partis européens présents dans tous les pays (Charles Nonne). Volt, qui se présente comme un parti paneuropéen, (mais il n'est pas le seul) incarne cette ambition. Le Parlement européen a adopté en 2022 une réforme électorale en ce sens, restée bloquée au Conseil (Nicole Fondeneige). Proximité et européanisation ne sont pourtant pas incompatibles : nous proposerons de les conjuguer.

Partie III

14 propositions, 10 recommandations, 4 Appels à engagement

Nos propositions découlent de nos constats. Si le sentiment européen naît d'expériences vécues et de rencontres, il faut les multiplier là où vivent les citoyens. Si l'Europe est invisible, il faut la raconter là où elle agit. Et si les Français se défient des institutions lointaines mais gardent confiance en leurs élus de proximité, c'est par ces derniers qu'il faut passer : le maire est l'élu en qui les Français ont le plus confiance, loin devant leur député, l'Union européenne ou le gouvernement[16].

Graphique 2 La confiance des Français : le maire d'abord



Part des Français déclarant avoir « très » ou « plutôt » confiance. Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 17 (février 2026).

Les communes, près de 35 000 en France, et leurs intercommunalités sont donc à nos yeux le maillon décisif d'une politique de citoyenneté européenne. Le calendrier s'y prête : les conseils municipaux élus en mars 2026 entament un mandat de six ans, qui couvrira les élections européennes de 2029.

Si nos propositions s'adressent en priorité à l'échelon communal, elles veulent toucher la jeunesse, qui est un acteur clé dans l'appropriation citoyenne de l'Europe.

Il faut également marquer les esprits par une dimension symbolique et comment y parvenir mieux qu'en transformant le 9 mai en une grande Fête de l'Europe et en en faisant un Jour férié européen.

Enfin, la dimension institutionnelle, si elle reste compliquée pour de nombreux citoyens, ne doit pas être négligée. C'est la raison pour laquelle le moment de l'élection du Parlement européen doit faire l'objet d'un traitement particulier.

[16] CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 17 (enquête OpinionWay réalisée en janvier 2026 auprès de 3 166 personnes).

Nos propositions s'adressent aux communes (A), aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation (B) et aux candidats à l'élection présidentielle de 2027 (C). Elles prolongent celles de notre Flash info de mars 2026 et rejoignent, sur plusieurs points, celles de l'association Sauvons l'Europe[17].

A. Pour les communes et les intercommunalités

1 Un élu référent Europe dans chaque conseil municipal

Chaque équipe municipale désigne un élu chargé des questions et des partenariats européens, point de contact des habitants, des associations et des porteurs de projets. Ces référents sont formés et mis en réseau à l'échelle départementale avec l'appui des associations d'élus (AMF, AFCCRE), et invités à rejoindre le réseau des conseillers locaux de l'Union animé par la Commission européenne et le Comité européen des régions[18].

2 Un « bilan Europe » présenté chaque année aux habitants

Chaque année, autour du 9 mai, la commune ou l'intercommunalité présente publiquement les projets locaux co-financés par l'Union (équipements, formations, actions sociales, coopérations) et organise leur visite. Rendre visible ce que l'Europe finance est le meilleur antidote au procès en abstraction.

3 Des jumelages relancés et rajeunis

Objectif : que chaque intercommunalité compte au moins un partenariat européen actif d'ici à 2030. Les jumelages s'ouvrent aux écoles, aux clubs sportifs, aux associations culturelles et aux entreprises locales ; ils mobilisent les financements européens disponibles (programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs », Erasmus+) et privilégient les projets concrets : échanges de jeunes, rencontres sportives, coopérations sur la transition écologique, réseaux de solidarité entre villes.

4 Faire du 9 mai une fête civique de l'Europe et un Jour férié Européen à la place du 8 mai

Le 9 mai, Journée de l'Europe, devient dans chaque commune un rendez-vous festif et citoyen : drapeau européen aux côtés du drapeau national, repas européen dans les cantines, débat ouvert sur l'avenir de l'Union, accueil des Européens résidents, programmation culturelle (cinéma, lectures d'auteurs des vingt-sept pays, musique). Le « mois de l'Europe » de Rennes et le « Joli mois de l'Europe » montrent que c'est possible à toutes les échelles.

Il faut lui donner une dimension symbolique en le transformant en une Journée fériée européenne. Ceci impliquerait de supprimer la fête du 8 mai pour les pays qui ont conservé cette date comme symbole de la victoire contre le nazisme.

5 Accueillir et associer les Européens résidents

Les citoyens de l'Union installés dans la commune peuvent voter aux élections municipales et européennes, mais beaucoup l'ignorent. Les communes les accueillent (livret d'accueil, invitation à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires) et créent, là où leur nombre le justifie, un conseil des résidents européens, sur le modèle du Conseil parisien des Européens.

[17] Sauvons l'Europe, « Union européenne des territoires » : douze propositions pour les élections municipales de 2026.

[18] Lancé le 10 avril 2025, ce réseau réunit environ 3 000 élus locaux de toute l'Union.

6 **Soutenir les Maisons de l'Europe et créer un guichet unique**

Les communes et intercommunalités soutiennent durablement les Maisons de l'Europe et les centres Europe Direct de leur territoire. Elles créent, à l'échelle intercommunale, un guichet unique « Europe » pour accompagner associations, entreprises et porteurs de projets dans l'accès aux financements européens, et font appel aux conférenciers bénévoles du réseau Team Europe.

7 **Un Erasmus des agents territoriaux**

Les collectivités encouragent les échanges de courte durée entre agents de villes partenaires, pour partager les pratiques professionnelles et faire de chaque agent un ambassadeur de l'Europe concrète. Ce type d'échange, qui se pratique pour les pompiers, pourrait d'ailleurs être développé parmi des agents de l'Etat, comme les professeurs d'histoire et de géographie, voire même des représentants des forces de l'ordre.

8 **Des conseils de jeunes ouverts sur l'Europe**

Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes intègrent une dimension européenne : rencontres avec les conseils de jeunes des villes partenaires, simulations du Parlement européen, projets soutenus par Erasmus+ Jeunesse ou le Corps européen de solidarité (Volt, Jeunes Européens).

La plupart de ces mesures ne demandent pas de moyens considérables : elles supposent surtout une volonté politique locale et un travail en réseau. Les collectifs locaux du Pacte civique pourront les présenter aux élus de leur territoire, avec les Maisons de l'Europe et les associations européennes partenaires.

B. Pour les jeunes, avec l'école et les associations

Les jeunes sont à la fois la génération la plus européenne par l'expérience et la plus éloignée des urnes, le taux d'abstention aux élections européennes en 2024 est de plus de 60% d'abstention chez les moins de 35 ans (Ipsos, 06 06 2024, https://www.ipsos.com/fr-fr/europeennes-2024). Cette abstention ne traduit pas seulement un désintérêt : elle exprime aussi une volonté d'être mieux représentés et de s'engager autrement (Volt). C'est donc par l'expérience, l'école et l'engagement associatif qu'il faut leur faire vivre l'Europe.

9 **Une expérience européenne pour chaque jeune avant 18 ans**

Échange scolaire, séjour sportif ou culturel, échange virtuel entre classes, chantier de jeunes : chaque jeune doit avoir vécu au moins une expérience européenne avant sa majorité, quels que soient son milieu et sa filière. Les apprentis et les lycéens professionnels sont prioritaires, car c'est là que les bourses restent inutilisées. Communes et missions locales font connaître DiscoverEU, qui offre chaque année des titres de transport gratuits à des jeunes de 18 ans pour découvrir l'Europe.

10 **Donner du sens à la mobilité**

Chaque mobilité Erasmus+ s'accompagne d'une préparation au départ et d'un temps d'échange au retour consacrés à la citoyenneté européenne, en s'inspirant des modules et des jeux sérieux conçus par Citeuropass. Les jeunes revenus de mobilité deviennent ambassadeurs auprès des plus jeunes, selon le principe d'éducation par les pairs des Jeunes Européens.

11 **Une éducation civique européenne à l'école**

L'enseignement moral et civique fait une place explicite à la citoyenneté européenne : droits, institutions, symboles (drapeau, hymne, devise). Une « heure de l'Europe » est organisée chaque année le même jour, à la même heure, dans tous les lycées, avec des intervenants extérieurs. Les enseignants et les animateurs sont formés à ces questions, et l'apprentissage de la citoyenneté commence dès l'école primaire.

12 **Une histoire à plusieurs voix**

Les programmes et les manuels d'histoire intègrent la multiperspectivité : pour les grands événements, la manière dont nos voisins les racontent. La France soutient les travaux de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe et la réalisation de manuels binationaux, sur le modèle du manuel franco-allemand.

13 **Le plurilinguisme dès l'enfance**

Apprentissage précoce d'une première langue étrangère puis d'une deuxième langue européenne, accueil d'assistants de langue venus des pays partenaires, échanges réguliers entre classes de villes jumelées.

14 **Le sport et la culture, écoles d'Europe**

Le mouvement sportif s'empare davantage d'Erasmus+ Sport, avec un accompagnement simplifié pour les petites fédérations et les clubs, souvent découragés par la complexité administrative (Amélie Oudéa-Castéra). La Semaine européenne du sport, le Festival olympique de la jeunesse européenne et les Jeux européens sont mieux médiatisés, et les rencontres sportives entre villes jumelées sont reliées à un projet éducatif. L'idée d'un « signe symbolique », par exemple une déclinaison du drapeau européen, porté à côté des couleurs nationales sur les maillots lors de certains événements sportifs internationaux reste à expertiser avec le mouvement sportif.

C. Dix recommandations aux candidats à l'élection présidentielle de 2027

L'élection présidentielle de 2027 se tiendra à un moment décisif pour l'Union : négociation du cadre financier 2028-2034, effort de défense, élargissement, relation avec les États-Unis. Nous demandons aux candidats de s'engager sur les dix points suivants.

1 **Tenir un discours de vérité sur l'Europe**

Cesser de faire de « Bruxelles » le bouc émissaire de décisions que la France prend avec ses partenaires ; expliquer ce que l'Union fait, ce qu'elle ne fait pas, et ce que la France y défend. Éviter enfin les sur-transpositions des directives européennes, qui finissent par donner une image caricaturale des décisions prises à Bruxelles.

2 **Faire de l'éducation à l'Europe une priorité nationale**

Inscrire la citoyenneté européenne dans l'enseignement moral et civique, développer l'apprentissage des langues et la multiperspectivité et, en histoire, promouvoir une approche selon plusieurs perspectives. Enfin, fixer un objectif : une expérience européenne pour chaque jeune avant 18 ans, apprentis compris.

3 Reconnaître les communes comme relais de la citoyenneté européenne

Soutenir, avec les associations d'élus, le réseau des élus référents Europe, un fonds d'amorçage pour les jumelages et les Maisons de l'Europe, et la formation des élus locaux aux affaires européennes.

4 Défendre Erasmus+, le sport et la cohésion dans le budget européen 2028-2034

Soutenir la proposition de la Commission de porter Erasmus+ à 40,8 milliards d'euros, contre 26,2 milliards pour 2021-2027, en y préservant une place identifiable pour le sport, et veiller à ce que les régions et les communes restent associées à la politique de cohésion, dont le Comité européen des régions craint la renationalisation.

5 Achever l'Europe du travail

Accélérer la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications professionnelles, en particulier dans les régions frontalières, et soutenir un « 28e régime » pour les entreprises innovantes assorti de garanties sociales solides.

6 Rapprocher les députés européens des citoyens

Ouvrir le débat sur un mode de scrutin conjuguant proximité et dimension européenne, par exemple des circonscriptions régionales pour l'essentiel des sièges et quelques listes transnationales, et soutenir au Conseil la réforme électorale adoptée par le Parlement européen.

Les ministres, qui participent régulièrement aux conseils des ministres européens, doivent être incités à rendre compte systématiquement des avancées des dossiers européens lors, par exemple, des réponses aux questions au gouvernement.

7 Élargir la citoyenneté de résidence

Faciliter l'inscription électorale des Européens résidant en France et ouvrir le débat sur l'extension de leurs droits.

8 Avancer avec les pays volontaires sans exclure les autres

Recourir davantage aux "coopérations renforcées", par exemple en matière de migrations, en demandant à la Commission d'inventorier les blocages que ces coopérations pourraient lever, plutôt que de constituer des « noyaux durs » fermés.

9 Faire vivre un espace public européen

Renforcer la place de l'Europe dans l'audiovisuel public, soutenir les médias paneuropéens indépendants et la lutte contre la désinformation dans le cadre du Bouclier européen pour la démocratie, et donner une large audience aux grands rendez-vous démocratiques de l'Union, comme le discours sur l'état de l'Union prononcé par la présidente de la Commission européenne.

10 **Rendre compte et associer les citoyens**

Rendre compte chaque année devant le Parlement et devant les Français de la politique européenne de la France, organiser une convention citoyenne sur les finalités et les méthodes de l'Union, relayer en France les panels citoyens européens et plaider pour une simplification de l'initiative citoyenne européenne.

D. Quatre appels à engagement

Parmi ces 14 propositions et ces 10 recommandations, nous souhaitons mettre en avant 4 appels à engagement qui sont pour nous des marqueurs forts. Il ne s'agit pas ici de les détailler, puisqu'ils ont été présentés plus haut, mais de signifier leur importance.

- **Faire des communes et des intercommunalités une porte d'entrée vers l'Europe.** C'est le fruit principal et inattendu de notre enquête. C'est bien grâce aux initiatives des communes et des intercommunalités que l'Union européenne peut prendre corps. La palette des propositions est large, les exemples sont nombreux, les coûts modérés. Faisons vivre l'Europe sur le terrain !.
- **Faire du 9 mai, dans chaque commune, une fête civique de l'Europe et un jour férié européen, en lieu et place du 8 mai pour la France**. Nous sommes conscients de l'audace de cette proposition. On nous opposera l'obligation de faire mémoire de la victoire sur le nazisme. Nous ne remettons pas en cause ce devoir nécessaire. Mais, tournons nous vers l'avenir, faisons du 9 mai la vraie Fête de tous les Européens.
- **Miser sur les jeunes.** Comme nous l'avons souligné, ce sont les plus européens des citoyens mais ceux qui votent le moins. Nous avons présenté six propositions pour mieux les écouter, les associer, les motiver. Il leur revient de poursuivre la réalisation du formidable rêve mis en route par les Pères de l'Europe.
- **Faire de l'élection au Parlement européen un « grand moment européen ».** Nous avons, en Europe, la chance de pouvoir voter depuis 1979 pour nos représentants au parlement européen. Or, trop souvent, dans de nombreux pays, cette élection est confisquée par des querelles nationales. Il nous revient à tous, citoyens, élus, acteurs associatifs, entreprises, de savoir profiter de ce moment démocratique pour poser les vraies questions sur l'avenir de notre continent et essayer d'apporter des réponses pour que nous sachions ensemble protéger nos populations, défendre nos héritages et nos modes de vie et témoigner que le monde - ce monde si compliqué et dangereux qui nous entoure- a encore besoin des Européens.

Conclusion

Devenir Européens, ensemble

« Il ne peut y avoir d'aventure collective réussie sans promotion de la citoyenneté, c'est-à-dire sans renouveau de la vitalité démocratique. » Ces mots de Jacques Delors devant le Parlement européen, en janvier 1995, résument notre conviction. L'Europe ne se défendra pas seulement par des armes, des budgets et des traités, mais par l'attachement de celles et ceux qui la composent.

Cet attachement ne se décrète pas ; il se cultive. Il grandit à l'école, dans les clubs, dans les jumelages, dans les mairies, au fil de rencontres qui transforment un étranger en voisin et un voisin en concitoyen. C'est par l'expérience partagée que l'on devient européen, et c'est au plus près des citoyens que cette expérience peut être offerte à tous.

Fidèle à ses valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité, le Pacte civique portera ces propositions auprès des élus locaux, des associations partenaires, des partenaires sociaux et des candidats à l'élection présidentielle. La fraternité ne s'arrête pas aux frontières : elle est peut-être le plus beau nom de la citoyenneté européenne.

RÉAGIR, S'ENGAGER

Ce rapport est une contribution au débat public. Vos réactions, vos expériences locales et vos propositions sont les bienvenues : elles nourriront la suite des travaux de l'Atelier Europe.

Pacte civique · 51 rue de la Fédération, 75015 Paris · contact@pacte-civique.org · **https://pactecivique.fr**

PENSER, AGIR, VIVRE AUTREMENT

Annexes

Annexe 1. Les personnes rencontrées

L'Atelier Europe remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de partager avec lui leur expérience et leurs convictions.

Date	Intervenants	Qualité	Thème
22 octobre 2025	**Ghislaine Pellat**	Maîtresse de conférences à l'université Grenoble Alpes, présidente du réseau de recherche ERECO, membre de l'atelier	Vivre la citoyenneté autour d'un projet universitaire européen (Citeuropass)
8 décembre 2025	**Gérard Vernier, Marc Morain**	Membres de l'atelier ; Gérard Vernier est un ancien fonctionnaire de la Commission européenne	La citoyenneté européenne au fil des traités
19 janvier 2026	**J.-P. Beconne, Charles Nonne, Elisa Cholot, J. Louiche**	Volt ; Union des fédéralistes européens et Volt ; Mouvement européen ; coordinatrice du Pacte civique	Les partis transnationaux
2 février 2026	**Matthieu Hornung**	Directeur adjoint du cabinet de la présidente du Comité européen des régions, correspondant de Sauvons l'Europe à Bruxelles	Le rôle des régions et des collectivités
16 février 2026	**Gaëtane Ricard-Nihoul**	Responsable à la Commission européenne des questions d'opinion publique et d'engagement citoyen, ancienne représentante de la Commission en France, membre du conseil d'administration de l'Institut Jacques Delors	L'engagement citoyen en Europe
30 mars 2026	**Martine Méheut**	Présidente de Citoyennes pour l'Europe, ancienne présidente de l'Association européenne des enseignants	Débat sur le « peuple européen »
13 avril 2026	**Roselyne Lefrançois**	Ancienne adjointe au maire de Rennes, ancienne députée européenne, membre du Mouvement européen	L'Europe dans une grande ville
27 avril 2026	**Philippe Tabary**	Ancien fonctionnaire de la Commission européenne, président de la Maison de l'Europe de la Grande Thiérache (Fourmies), conférencier Team Europe	L'appropriation de l'Europe sur le terrain
11 mai 2026	**Jérôme Vignon**	Ancien directeur à la Commission européenne, ancien président des Semaines sociales de France, membre de l'Institut Jacques Delors	Les coopérations renforcées
1er juin 2026	**Alain Lamassoure**	Ancien ministre, ancien député européen, président fondateur de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (Conseil de l'Europe), qu'il a présidé de 2021 à 2025	L'Europe dans l'éducation
15 juin 2026	**Aymen Belkadi, Paola Zamboni**	Jeune membre du Mouvement européen, ambassadeur EU Careers ; coordinatrice droits à l'European Citizen Action Service (ECAS), chargée des relations internationales des Jeunes Européens – France	Le regard des jeunes
29 juin 2026	**Nelly Fesseau**	Directrice générale de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation	Erasmus+ et la citoyenneté européenne
7 septembre 2026	**Chloé Fabre, Charles Nonne**	Présidente de l'Union des fédéralistes européens – France ; porte-parole de l'Union des fédéralistes européens	Le point de vue des fédéralistes

Date	Intervenants	Qualité	Thème
21 septembre 2026	**Amélie Oudéa-Castéra**	Présidente du Comité national olympique et sportif français, ancienne ministre des Sports	Le rôle du sport dans le sentiment européen

Annexe 2. La citoyenneté européenne en dates

1950	Déclaration Schuman, le 9 mai.
1957	Traité de Rome : libre circulation des travailleurs.
1975	Rapport Tindemans : premiers développements sur une « Europe des citoyens ».
1979	Première élection du Parlement européen au suffrage universel direct.
1985	Rapports du comité Adonnino ; adoption du drapeau et de l'hymne européens ; passeport européen.
1987	Lancement du programme Erasmus.
1992	Traité de Maastricht : création de la citoyenneté de l'Union. En France, le « oui » l'emporte avec 51 % des voix.
1997	Traité d'Amsterdam : la citoyenneté de l'Union « complète la citoyenneté nationale et ne la remplace pas ».
2000	Proclamation de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.
2001	Pour la Cour de justice, la citoyenneté de l'Union a « vocation à être le statut fondamental » des ressortissants des États membres.
2005	Les Français rejettent le traité établissant une Constitution pour l'Europe (55 % de « non »).
2009	Entrée en vigueur du traité de Lisbonne : la citoyenneté de l'Union « s'ajoute » à la citoyenneté nationale ; création de l'initiative citoyenne européenne.
2021-2022	Conférence sur l'avenir de l'Europe et premiers panels de citoyens européens.
2025	Présentation du Bouclier européen pour la démocratie par la Commission.

Annexe 3. Les membres de l'atelier

Animateurs :

Patrice Obert : co-auteur de "L'Europe et ses défis, Harmattan", 2024, avec Gérard Vernier, et de « Chroniques des élections européennes » , Harmattan, 2016. Candidat aux élections européennes en 2014.

Ghislaine Pellat : Ex Maîtresse de conférences à l'Université Grenoble Alpes, Présidente de l'Association Citeuropass (Expérimenter et Vivre sa citoyenneté européenne)

Membres :

Michel Belalhovsky, citoyen européen

Patrick Boulte, Président d'honneur de "Solidarité France-Pologne"

Emmanuel Boy, citoyen européen

Jean-Claude Devèze, membre du Pacte Civique, de Démocratie et Spiritualité, de l'Internationale convivialiste et de l'Archipel des confluences.

Jean-Baptiste de Foucauld, Co-fondateur du Pacte civique, de Démocratie & Spiritualité et de Solidarités nouvelles face au chômage.

Nicole Fondeneige, référente Europe pour le mouvement LVN-personnalistes et citoyens

Marc Morain, membre du pacte civique

Francis Pithon, citoyen européen

Jean-Pierre Poinsignon, citoyen européen

Yvon Rastetter, citoyen européen

Jacky Richard, animateur de l'Atelier Démocratie, ex co-coordonnateur du Pacte Civique

Raymond Sibileau, citoyen européen

Monika Sander, Citoyenne européenne, membre de Démocratie & Spiritualité et du Pacte Civique

Marie-Josèphe Théobald, citoyenne européenne, membre du mouvement "Poursuivre"

Gérard Vernier, ancien fonctionnaire à la Commission européenne, actuel professeur invité à l'Université Libre de Bruxelles, co-auteur de "L'Europe et ses défis", Harmattan, 2024, avec Patrice Obert

L'atelier a eu recours à des applications d'Intelligence Artificielle pour faciliter la mise en forme de ce rapport, dont il garde seul l'entière responsabilité quant à la structure du document et aux propositions qui y sont mentionnées